

## **Spécialité : environnement, hygiène**

### **Option : propreté urbaine, collecte des déchets**

#### **I. Connaissances théoriques de base**

- Avoir des notions sur la propreté et l'hygiène :
  - les déchets et leurs répercussions sur l'environnement ;
  - aspect visuel, olfactif, subjectif.
- Avoir des notions sur les nuisances et les pollutions :
  - nuisances engendrées par les déchets ;
  - définitions et étude sommaire concernant : le sol, l'air, l'eau.
- Connaître les techniques de ramassage, les moyens mécaniques, pneumatiques, hydrauliques.
- Avoir des notions sur la réglementation en vigueur : règlement sanitaire départemental, arrêtés municipaux, collecte sélective...
- Connaître les méthodes de récupération des déchets et leur devenir : les ordures ménagères, les verres, les cartons et papiers, les végétaux, les métaux (métaux lourds : piles), les matières plastiques, les huiles, les batteries, les déchets hospitaliers, les encombrants, les gravats, les épaves de véhicules, les déchets et les cadavres d'animaux, les décharges sauvages, les déchets radioactifs...
- Connaître les différents revêtements (sol et mur) et leurs traitements.

#### **II. Mise en œuvre**

- Réaliser un dosage.
- Réaliser des opérations de balayage (manuel, mécanique).
- Assurer la viabilité hivernale (sablage, salage...).
- Pratiquer le déblaiement de marché ou de place après une manifestation...
- Enlever les graffitis, les peintures, les affichages, la publicité sur divers supports (métalliques, béton...).

#### **III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma**

- Calculer et convertir une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire et se repérer sur un plan de ville.
- Savoir réaliser un itinéraire à l'aide d'un plan de ville.
- Interpréter une échelle sur un plan.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser un croquis.

#### **IV. Hygiène et sécurité du travail**

- La salubrité du domaine public
- Nettoyer et entretenir le matériel.
- Identifier les dangers des détritiques particuliers (bouteilles de gaz, médicaments, seringues...).
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
  - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
  - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
  - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la circulation.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, baudrier, masque respiratoire, casque anti-bruit, gilet de sécurité...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.